

Développement des compétences

CALENDRIER des formations bureautiques

2025-2026



Mon portail M365

Microsoft 365 - To Do & Planner	Classe virtuelle – 3 h	9 octobre 2025 – 9 h 00 à 12 h 00 11 février 2026 – 9 h 00 à 12 h 00
Microsoft 365 - Introduction - équipe & collaboration	Classe virtuelle – 3 h	4 décembre 2025 – 9 h 00 à 12 h 00
Microsoft 365 - Loop	Classe virtuelle – 3 h	21 janvier 2026 - 9 h 00 à 12 h 00

EXCEL

Excel – Base 1	Classe virtuelle – 6 h	11 septembre 2025 – 9 h 00 à 16 h 00 13 janvier 2026 – 9 h 00 à 16 h 00
Excel 1 - Initiation	Classe virtuelle – 6 h 30	26 mars 2026 - 8 h 30 à 16 h 00
Excel – Base 2 <i>Préalable : Test d'équivalence</i>	Classe virtuelle – 6 h	2 octobre 2025 – 9 h 00 à 16 h 00 3 février 2026 – 9 h 00 à 16 h 00
Excel – Intermédiaire <i>Préalable : Test d'équivalence</i>	Classe virtuelle – 6 h	23 octobre 2025 – 9 h 00 à 16 h 00 19 février 2026 – 9 h 00 à 16 h 00
Excel – Avancé 1 (Formules avancées) <i>Préalable : Test d'équivalence</i>	Classe virtuelle – 3 h	11 novembre 2025 – 9 h 00 à 16 h 00 17 mars 2026 – 9 h 00 à 16 h 00
Excel – Avancé 2 (Tableaux croisés dynamiques) <i>Préalable : Test d'équivalence</i>	Classe virtuelle – 3 h	27 novembre 2025 – 9 h 00 à 12 h 00 8 avril 2026 – 9 h 00 à 12 h 00

WORD

Word – Base	Classe virtuelle – 6 h	25 septembre 2025 – 9 h 00 à 16 h 00
Word - Intermédiaire <i>Préalable : Test d'équivalence</i>	Classe virtuelle – 6 h	15 octobre 2025 – 9 h 00 à 16 h 00
Word – Avancé <i>Préalable : Test d'équivalence</i>	Classe virtuelle – 6 h	4 novembre 2025 – 9 h 00 à 16 h 00
Word – Révision et styles <i>Préalable : Test d'équivalence</i>	Classe virtuelle – 6 h 30	13 mai 2026 - 8 h 30 à 16 h 00

OneNote

OneNote	Classe virtuelle – 3 h	20 novembre 2025 – 9 h 00 à 12 h 00
---------	------------------------	-------------------------------------

Directives pour l'inscription aux formations

Ces formations sont organisées par le Centre de services en développement organisationnel, des compétences et du leadership.

** Avant de vous inscrire ou de suivre une formation, vous devez avoir l'accord de votre gestionnaire.

Votre participation à l'une de ces formations comporte un coût qui peut être supporté par un PDRH (plan de développement des ressources humaines)

Pour les employés des catégories 3 (SEE du CHU-SCFP) ou 4 (APTS-CHU) le code de paie sera FOEC

Certaines formations peuvent comporter des prérequis essentiels à faire avant de débiter le cours. Nous vous remercions de faire les étapes préalables requises avant de suivre la formation.

Si vous faites partie d'une autre catégorie d'emploi, vous pouvez nous contacter pour valider le code de paie à inscrire ou pour toutes questions à l'adresse : formation.drhcj@chudequebec.ca

Si vous ne pouvez assister à une formation, vous devez aviser votre gestionnaire et l'équipe du CSDOCL **au moins 12 jours ouvrables avant la formation. En deçà de ce délai, le coût de votre participation devra être assumé par le budget du service de votre gestionnaire.**

** Suivre ces formations doit avoir pour objectifs l'acquisition, le maintien ou le développement des connaissances et des comportements utiles aux fonctions exercées.